

Les documents à avoir avec toi au camp !



Pour un camp au top administrativement, voici les documents que tu dois avoir en ta possession, en version imprimée, sur ton lieu de camp :

- ☐ Les fiches médicales de chaque participant·e (y compris les encadrant·es).
- ☐ Les autorisations parentales de chaque participant·e (y compris les encadrant·es mineur·es).
- ☐ La liste des participant·es (encadrant·es compris·es) par jour.
- ☐ La liste des numéros à appeler en cas d'urgence.
- ☐ Deux exemplaires de déclarations d'accident.
- ☐ Le contrat de location de l'endroit de camp.
- ☐ Le programme du camp.
- ☐ Le formulaire d'autorisation d'activités dans les bois et les forêts.